



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5025

Fondation Claude Martin - Présentation du budget supplémentaire 2019

Direction Générale des Services

Direction des Finances

Rapporteur : M. BRUMM Richard

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019
DELIBERATION AFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINI (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/5025 - FONDATION CLAUDE MARTIN - PRESENTATION DU
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 (DIRECTION
GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par son legs le Major Martin a chargé la Ville de Lyon de la création d'une institution pour le bien public, aujourd'hui l'Ecole des arts et métiers, dite « La Martinière ».

De ce fait, il appartient au Conseil municipal d'examiner les documents budgétaires de la Fondation et d'émettre un avis avant leur transmission à Monsieur le Préfet, représentant de l'Etat dans le Département.

Le budget supplémentaire 2019, accompagné de son rapport et de sa délibération, approuvé par la Commission Administrative de la Fondation Martin, doit désormais être soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Budget supplémentaire 2019 :

	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	856 656,52 €	3 450,00 €
	+	+
Reste à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00 € (si déficit)	853 206,52 € (si excédent)
	=	=
Total de la section de fonctionnement	856 656,52 €	856 656,52 €
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris 1068)	729 912,64 €	643 606,52 €
	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00€	0,00 €
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (001)	(si solde négatif)	86 306,12 € (si solde positif)
	=	=
Total de la section d'investissement	729 912,64 €	729 912,64 €
Total du budget	1 586 569,16 €	1 586 569,16 €

Le compte administratif 2018 est également soumis au vote du Conseil municipal du 23 septembre 2019.

Vu le budget supplémentaire pour l'exercice 2019 de la Fondation Claude Martin établi suivant l'instruction comptable M14 ;

Où l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

DELIBERE

Le budget supplémentaire pour l'année 2019 de la Fondation Claude Martin est approuvé.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM